

L'essentiel du CE DOSO

• CE extraordinaire des 14 et 15 novembre 2013

Le bateau coule....mais normalement !

Ne vous inquiétez pas !

« L'ambition est de maintenir la décroissance du Chiffre d'Affaires »

• voici ce qu'ose déclarer la Direction lors de la présentation des résultats des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2013 pour l'AE.

• Notre ambition affichée pour l'année à venir au moins : limiter autant que possible les dégâts. Aucun scénario optimiste n'est donc envisagé, il faudra attendre 2015...

• En revanche, les impératifs boursiers sont affichés sans aucune ambiguïté, ce qui permet d'assumer le fait que les résultats de 2012 n'aient pas été suffisants pour distribuer les dividendes et qu'Orange a dû alourdir sa dette pour les payer : **pour information, les bénéfices par action sont de 30 centimes et le montant du dividende est de 80 centimes** (2 648 885 383 actions en circulation).

• Mais qu'est devenue notre entreprise ? Quel est l'avenir des salariés, de notre réseau ? Du transfert des compétences techniques lorsqu'on sait que 50% des salariés des UI seront à la retraite dans 5 ans ? Toujours plus d'activité pour les sous traitants et partenaires ... **Ce CE et les différents bilans présentés n'ont ni rassuré les alarmistes, ni donné de visibilité supplémentaire à ceux qui en manquent. Il est fort regrettable que nous étudions pour la majorité d'entre eux l'année....2012 !**

Info trimestrielle T2 et T3 sur l'ACTIVITE ou « Comment adapter l'effectif à la décroissance ? »

• L'équivalent de 780 ETP sont utilisés par nos sous-traitants en UI ! Combien dans le domaine commercial ?

• Pour mémoire, dans les 5 ans, l'équivalent d'une de nos UI disparaîtra, une dizaine de boutiques fermera et, à l'issue de la fusion AVSC/CCOR, il ne restera l'équivalent que d'une des deux unités initiales...

• Ces éléments sont interprétés par certains comme des chances d'amortir la révolution actuelle du secteur des télécoms. **Pour la CFE CGC c'est un gâchis et la perte de compétences**



uniques, abandonnées aux concurrents ...

• Les parcs home et mobile se développent respectivement de 11000 et 15000 clients ce qui est une bonne nouvelle. Le seuil des 10000 clients fibre a été franchi durant l'été 2013 .

• De plutôt bonnes nouvelles en terme de volume mais qu'en est il exactement en Chiffre d'Affaires ? Quelle est la croissance ? Notre modèle économique est en mutation, le low cost abaisse fortement la facture moyenne, nos résultats s'en ressentent donc. Mais de combien ?

• **Impossible d'avoir une réponse si ce n'est la confirmation qu'ils baissent, dans la limite anticipée....**

• Notre modèle économique est bousculé, notre modèle social en subit les dommages mais ne vous

Inquiétez pas, les indicateurs sont très majoritairement au vert ...

• Quelles en sont les raisons ? Comment les indicateurs sont ils pilotés ? Excellentes questions, merci de les avoir posées ! Pas de réponse malgré deux intervenants et une cinquantaine de pages pour ce dossier éminemment important.

• **Il n'y a aucune volonté de partager les vraies raisons et les chiffres représentatifs de la réalité de notre entreprise.**

Temps partiels : bilan 2012 basé sur les effectifs de Novembre 2011

• La majorité des Temps Partiels s'inscrit dans le cadre des TPS TPI et TPA, une nouveauté structurelle, les

cadres accèdent ainsi massivement au Temps Partiel.

- 295 Nouveaux TPS ont été accordés, 77 mi temps thérapeutiques, 125 Temps Partiels sont revenus à temps complet.

- **Il y a cependant plus de 6000 heures complémentaires réalisées essentiellement en relation client (sont elles toutes déclarées, particulièrement à l'AD ?)**

- Elles permettent de combler les plages horaires du soir et du samedi et sont effectuées par les salariés qui ont le plus besoin d'argent ; les bas salaires.

- La CFE CGC refuse la discrimination qui, de fait, touche les salariés les plus en difficulté financière, même si la base du volontariat est respectée. Les heures complémentaires (non majorées) sont les outils privilégiés de la flexibilité mais ne participent ni à la ré internalisation d'activité comme pourraient le faire des recrutements ni au respect des accords vie privée, vie professionnelle. **La GPEC anticipe mal les espaces laissés vide par les Temps Partiels qui permettraient de mettre en œuvre les transferts de compétences.**

Consultation Bilan Handicap 2012

- Handicap : 336 salariés concernés au sein de la DOSO.

- A compétence égale, lors d'un recrutement, Orange choisira de recruter un travailleur handicapé plutôt qu'un valide. Cette politique, d'ores et déjà en place ne nous permet pas de remplir notre obligation l'égalité de 6% de travailleurs handicapés.

- Pourtant, des réels efforts sont réalisés en termes d'investissements relatifs

à l'accessibilité notamment, à la formation ou à l'organisation de journées sur la thématique du handicap. Le taux de travailleurs handicapés passe de 4,9% en 2011 à 5,8% en 2012.

- La mission handicap est active et accessible. Les recrutements de travailleurs handicapés doivent se faire en CDI, en effet, comptabiliser des travailleurs précaires donnent une vision erronée de la situation (CDD, contrats d'alternance et stages). **Sur les 16 recrutements comptabilisés en 2012, seulement 4 étaient en CDI...à peine, 25% s'inscrivent donc dans la durée et dans le sens de la législation en la matière : intégrer les salariés Handicapés dans le monde professionnel de manière durable.**

- Les promotions des travailleurs handicapés sont plus rares que celles des valides également, 5,2% contre 7,1%....**Il y a donc encore du chemin à parcourir pour gommer les différences.**

Vie du CE : retour du financement des prestations jeunes enfants par le CE ?

- **CLSH : l'accord de gestion signé en début d'année prévoit le financement des prestations aux retraités et aux enfants exclusivement par le CCUES.** Les centres de loisirs de Martignas et Limoges ont alerté quelques semaines avant la rentrée les parents utilisateurs par courrier du non financement par le CCUES. Or ces 2 CLSH ont été informés bien plus tôt du prix de la journée finançable à un tarif bien inférieur à ce qu'ils exigent. Le CE DOSO a décidé de maintenir le niveau de subvention jusqu'à la fin de la l'année 2013.

- 2 nouvelles conventions avec ces CLSH sont proposées pour 2014. Celle de la CGT propose le statu quo à savoir maintenir la subvention association aux 2 structures et financer la prestation « accueil loisir » aux familles au-delà de ce que verse le CCUES à toutes les familles, à savoir 35000 euros pour 30 familles. La CFDT quant à elle propose une convention avec une diminution de 10€/jour d'aide aux parents pour 2014.

- **Aucune des propositions ne se projette au-delà d'un 1 an permettant de revenir à une situation équitable entre les salariés.**

- **Nous avons défendu le respect de l'accord de gestion qui prévoit le financement des prestations de garde d'enfants uniquement par le CCUES, et l'équité entre les salariés.**

- VOTE : la proposition CGT a été adoptée par 9 voix (CGT, SUD, FO) contre 5 voix pour CFDT que nous avons soutenue.

Bilan Logement 2012 : très insuffisant !

- Un des rares points positifs du dossier est la mise en place d'une communication à destination des jeunes alternants leur permettant de bénéficier d'une aide pécuniaire.

- Le dispositif Action Logement (ex-1% logement) qui est amputé depuis bien longtemps de son budget, est chaque année de plus en plus restrictif et n'est pas des plus adaptés aux salariés d'Orange.

- Le dossier présenté illustre le peu de salariés concernés par les aides en matière de logement locatif, Astria étant très peu présent sur la DOSO.

FOCUS : La fin des CESU pour tous ?

C'est la saison des tractations autour du budget du CE 2014, la dernière réunion fait état de divergences fortes entre les OS. Nous déplorons toujours les velléités d'investissements immobiliers (cette année c'est Saint-Ouen !) et le retour des voyages de groupe. Mais surtout est apparu une baisse très forte du budget « Aide à la personne » et la disparition des Chèques Emploi Service Universel à l'exception des salariés handicapés. **Nous trouvons particulièrement grave la disparition de cette prestation qui représente un gain de pouvoir d'achat pour les familles. Nous demandons comme les autres OS la prise en charge des CESU par l'entreprise mais son refus ne doit pas se faire au détriment des salariés.**

• Prochain CE les 28 et 29 novembre 2013

Vos représentants CE CFE-CGC :

Sébastien Muller Elu Titulaire 0676730926
Véronique Etienne Elue Suppléante 0608217701
Jérôme Wartel Représentant Syndical 0682595240

Retrouvez la version électronique de cette lettre et toutes les informations de votre établissement : <http://www.cfecgc-orange.org/do-sud-ouest/>